

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Volume 13.

MONTREAL, MARDI 15 JANVIER 1850.

No. 24.

Discussion sur la Civilisation ancienne et la civilisation moderne.

LETTRÉ DE L'AUTEUR.

M. l'Éducateur,
Pour me rendre au désir que vous m'avez plusieurs fois exprimé, je vous adresse pour votre Journal, la dissertation sur la Civilisation ancienne comparée à la Civilisation moderne, qui a eu lieu aux exercices littéraires de notre Institution, en juillet 1848.

Le but de cette dissertation était de faire connaître au public la nature de notre enseignement sur la philosophie de l'histoire, partie si importante d'une haute éducation. Les leçons données dans le cours de l'année scolaire, sur cet objet, durent prendre pour la circonstance la forme oratoire que comporte une discussion publique, et s'adapter à un plan où la loi suprême de l'unité fut observée.

Je crois devoir donner les divers discours tels qu'on les a entendus à nos exercices. Les révolutions venaient d'éclater en Europe. La discussion roulait sur les points fondamentaux de l'ordre social, devant nécessairement faire allusion à ces événements qui occupaient tous les esprits; cela donnait d'ailleurs à quelques parties de la dissertation cet intérêt qu'on appelle d'actualité.

On a mis à contribution, pour ce travail, quelques uns des publicistes contemporains les plus distingués. Quelquefois, il y a des passages entiers de leurs œuvres cités textuellement. Comme on ne songeait pas alors à donner la dissertation au public, et qu'on ne prétendait nullement faire une composition dont on s'attribuât tout le mérite, on n'avait pas pris soin d'indiquer toujours les sources où l'on puisait. J'indiquerai, autant qu'il me sera facile de me le rappeler, les emprunts qui ont été faits, pour quelques parties de la dissertation.

J. S. R. PRÉ.

St. Hyacinthe, Déc.—1849.

DISCOURS PRELIMINAIRE.

Messieurs,

Le monde s'agite autour de nous : un mouvement extraordinaire se manifeste dans la société. On entend chaque jour le bruit de la chute de quelque trône qui s'éroule. Rien ne semble fixe : l'inquiétude règne dans les esprits. Des événements inattendus, étranges se succèdent. Chaque homme aujourd'hui peut, en rencontrant un autre homme, demander avec bien plus de raison que jadis le citoyen d'Athènes : Qu'y a-t-il de nouveau à l'heure qui vient de sonner ?

Au milieu de l'effervescence des esprits, de ces commotions qui ébranlent l'ordre social, de ces révolutions accomplies, ou menaçantes, de ces guerres de rois à peuples, de nations à nations, de ces luttes d'idées, toutes choses qui font du monde une arène où les uns se battent et où les autres assistent avec une saisissante anxiété, au milieu de ces divers mouvements, il est encore des asyles que la paix habite, des bords tranquilles que ne battent pas les flots d'une mer agitée.

Le bruit lointain des bouleversements sociaux y pénètre pourtant; on n'y est point indifférent au sort de l'humanité; on fait des vœux pour que la paix, le plus grand bien de

la terre, vienne y régner au plutôt, pour que la victoire dans ces grands combats reste à la justice et au droit, pour que les desseins de la providence, toujours pleins de sagesse et de bonté, aient une prompte réalisation. Mais une part dans la mêlée, une action directe au milieu de la foule, une expression même de préférence entre les partis qui luttent, ce n'est pas un devoir. Que sont-ils donc ces lieux de la paix, de l'ordre et du bonheur ? Ce sont ceux qu'on appelle le sanctuaire des lettres. Qui les lettres, l'étude de la science, les travaux intellectuels par lesquels la jeunesse se forme, perfectionne son esprit et son cœur, se prépare aux devoirs de la société, tout cela, c'est chose sacrée. C'est avec raison qu'on a appelé sanctuaire, la retraite où le jeune homme s'initie à la connaissance du vrai, du beau et du bien; et que chez tous les peuples on l'a regardée, comme inviolable et étrangère aux querelles, et aux combats. Sur le seuil du temple de la science, l'épée de l'ennemi doit rester dans le fourreau, et la torche des discussions civiles s'éteint.

Cependant ces troubles qui déchirent les sociétés, ces altérations dans les formes des gouvernements, les grandes catastrophes du monde, les successions des empires, les guerres des nations, sont l'objet de l'attention de l'homme voué aux études savantes. Lorsque les faits sont devenus du domaine de l'histoire, ils sont nécessairement partie des connaissances que doit posséder tout homme qui aspire à une haute éducation.

Base nécessaire de toutes les sciences sociales, leçon de préceptes et d'enseignements salutaires, voix du passé qui parle à l'avenir, élément de la science et de l'art, l'histoire est l'un des plus importants objets offerts à l'intelligence humaine. Quiconque ne connaît pas le passé, doit comprendre peu le présent et ne rien voir dans l'avenir.

Mais l'histoire, ce n'est pas seulement la science des faits, c'est leur appréciation. C'est la connaissance des causes qui les ont produits, c'est le jugement des effets qui en ont été le résultat. C'est surtout la considération de la marche générale des événements, des phases diverses sous lesquelles apparaît le genre humain. L'histoire, sous le point de vue philosophique et social, doit déroner les lois qu'avait à subir l'humanité dans son passage sur la terre. Elle doit être l'expression de la pensée de la providence. On a droit de lui demander quelle manifestation particulièrement les desseins du régulateur suprême dans les grands événements, les révolutions sociales.

Voilà ce qui doit être le couronnement de toutes les études historiques. Et ainsi, quand dans la suite d'un cours d'études classiques, on a suivi les faits divers de l'histoire du monde, ne convient-il pas de réfléchir sur ces faits, de les discuter, d'en saisir l'enchaînement, de chercher à voir la pensée providentielle ?

Eh bien, c'est ce que nous avons senti, messieurs, et c'est dans ce but que nous avons formé une académie des sciences historiques; nous avons voulu nous éclairer mutuellement par nos recherches particulières et à l'aide de ces études personnelles, et des travaux des grands historiens, nous avons cherché quelle a été, à ses divers âges, la vie de l'humanité, considérant tout-à-la-fois cette vie dans son action et dans son principe. Nous aimons à nous réunir, nous jeunes encore, aux lieux paisibles,

témoins de nos premières études. Et là devant une jeunesse studieuse, qui croit s'instruire à nos débats scientifiques, et quelque fois devant un public éclairé qui encourage nos essais, nous nous livrons à des discussions soutenues de documents d'as à de laborieuses recherches.

Dans l'une de nos réunions, nous avons essayé, l'an dernier, de venger le Moyen-Age de l'accusation de barbarie, de servitude et d'ignorance dont on le chargeait. Chevaliers défenseurs de cette époque d'héroïsme et de dévouement, à l'injure faite à son honneur, nous nous sommes levés avec énergie pour repousser l'insulte. Préparés aux combats par de longues recherches, armés du témoignage des chroniques, des mémoires, des histoires de ces siècles, appuyés sur les monuments de l'art, de la science de cette époque subsistant encore avec gloire, nous avons fait retomber le reproche d'ignorance sur ceux qui l'adressaient au Moyen-Age. Il nous a été doux de montrer que pendant ces siècles la société n'avait pas été barbare, ni esclavagiste; qu'entre la civilisation antique et celle des temps modernes, on trouvait, nous comme l'a dit Laharpe, un désert et la nuit, mais du moins pendant le douzième et le treizième siècle, une des plus glorieuses phases de la vie de l'humanité. Le public qui avait bien voulu assister à nos séances, a daigné applaudir à nos efforts, et a paru agréer notre justification de ces âges.

Mais, dans la discussion, nous avions de temps en temps lancé des traits contre l'antiquité, déprécié ses institutions et ses mœurs, et insinué que sous plusieurs rapports la civilisation qui a paru y briller était inférieure à celle de l'époque que nous défendions. Cela nous a attiré des récriminations. C'était un scandale de parler ainsi contre l'antiquité, si exaltée jusqu'ici; l'antiquité présentée à l'admiration de la jeunesse dans les écrits de ses littérateurs qui sont en grande partie la base de l'instruction classique; l'antiquité dont les lois, les institutions, les mœurs ont jadis été si grande gloire, que tant de publicistes ont préconisé comme le modèle social, et que dans le parlement d'une grande nation, un écrivain célèbre (M. Thiers) proclamait naguère, la source, le principe de la civilisation moderne.

Eh bien, nous avons maintenu nos assertions, et relevant le gant que nous jetions aux champions de la Grèce et de Rome, nous nous sommes fait fort de montrer les vices de cette société et surtout de faire voir que, loin que les nations venues depuis le Christ aient dû la civilisation qui les distingue aux principes, à l'esprit dominant chez les anciens, elles devaient, au contraire, leur incontestable supériorité sociale à un esprit diamétralement opposé.

Mais, alors, la question s'agrandissait. C'était une histoire comparée de la civilisation antique et moderne qu'il fallait faire. Et puis, on ne devait pas se borner à un exposé des faits qui pouvaient constater la différence des deux sociétés; il fallait donner la raison de ces faits, signaler le principe productif de cette différence, en suivre le développement et démontrer son excellence par sa vertu intrinsèque et ses résultats sociaux.

La question ainsi considérée nous a paru une des plus belles, des plus intéressantes qui puissent occuper l'esprit humain. Nous avons voulu, Messieurs, l'étudier et la traiter. Mais

c'est une question immense. Fallait-il examiner l'antiquité et la société moderne sous tous les points de vue ? Cela devenait impossible pour une seule discussion. Il y avait donc à choisir les objets principaux qui devaient être la matière du parallèle.

D'abord nous avons écarté la question des formes politiques, parce que c'est un terrain brûlant aujourd'hui, où les hommes livrés aux études paisibles n'aiment pas à s'enfoncer dans une dissertation publique, et parce que ces formes ayant varié également chez les anciens et chez les modernes, ce ne peut être un des points essentiels de la comparaison. On a vu, en effet, dans notre dissertation sur le moyen-âge, que la liberté avait été pratiquée dans les républiques italiennes d'une manière aussi démocratique au moins qu'à Athènes et à Rome.

Assurément un des éléments de la discussion devait être, sinon la science, parce qu'elle est nécessairement progressive, du moins les lettres, l'art. Le génie de l'antiquité pouvait être opposé au génie moderne. Mais l'examen de la littérature moderne devait à lui seul provoquer une dissertation très longue; les pièces du procès ne pouvaient être que des citations; c'était au fond une affaire de goût, s'il ne s'agissait que de la forme. Et cela pourrait être plus tard l'objet d'une discussion spéciale. Mais s'il s'agit du fond de la littérature, de l'ordre d'idées, de sentiments quelle présente, alors comme suivant un mot célèbre et profond, la littérature n'est que l'expression de la société, on pourra deviner le genre de la littérature antique, par la connaissance de l'esprit social.

Nous avons donc cru que pour juger une société sous le rapport de la civilisation, ce n'était pas tant son esprit qu'il fallait examiner, que son cœur, son caractère, ses sentiments.

Qu'est-ce que la civilisation ? On en a donné bien des définitions; sous une expression plus ou moins philosophique, elles se réduisent à celle-ci : Un état de société où les hommes se développent sans obstacles leurs facultés de manière à assurer leur plus grand bonheur.

Maintenant dans quelle des deux sociétés l'homme a-t-il pu mieux atteindre la fin de son existence terrestre ? Est-ce chez les anciens ou chez les modernes que la dignité humaine a été estimée à une plus haute valeur, et par conséquent, laissée plus libre dans ses développements ; que les droits naturels de l'homme ont été le mieux reconnus et le plus respectés ; que la famille assise sur des bases naturelles a permis à l'homme élevé dans son sein de se former pour avoir une place honorable dans la société ? Est-ce chez les anciens ou chez les modernes, qu'une plus grande force morale dominait les esprits, et y maintenait, avec les principes féconds de la justice et de l'honneur, une voix publique condamnant et proscrivant les grandes violations aux lois générales de la vérité et de l'équité, violations qui sont elles-mêmes la source de la barbarie ? Est-ce chez les anciens ou chez les modernes que l'homme, être nécessairement social pour son existence et son perfectionnement, trouvait dans la bienveillance et les secours des autres, la protection, l'aide dont il a besoin pour n'être pas écrasé par les malheurs de l'humanité, et pour développer ses facultés intellectuelles et morales ? Enfin est-

ce chez les anciens ou chez les modernes que l'humanité a mieux connu le bonheur ?

La réponse à ces diverses questions sera le jugement porté sur la supériorité relative de l'une ou de l'autre société.

Voilà, Messieurs, les points dans lesquels nous avons circonscrit la question ; mais ils nous semblent ceux qui sont les plus propres à faire ressortir les caractères d'une civilisation. Les divers membres de notre société historique se sont partagés la discussion des différents objets qu'entraîne la question ainsi posée. Ils ont senti cependant que pour ne pas laisser leur bienveillant auditoire, ils devaient resserrer leur argumentation, et laisser dans le silence nombre de faits capables pourtant d'apporter une forte preuve à leur thèse. Une brièveté nécessaire fera peut-être tort à la puissance de la démonstration.—Il est un autre inconvénient que la communication mutuelle de leurs travaux a manifesté. Animés d'une même pensée, nourris des mêmes principes et habitués, dans des études communes sur l'histoire, à juger du même point de vue, nécessairement ils ont dû développer un ordre semblable d'argumentation, et suivre un plan analogue dans la discussion. Ils y étaient d'ailleurs, comme on le verra clairement, forcés par la nature même du sujet. Il y aura donc uniformité sous ce rapport dans les divers discours.

Ils n'ont chargé de réclamer l'indulgence du public pour bien d'autres défauts qu'il n'est pas nécessaire d'indiquer d'avance, car ils sont trop sensibles.

Mais ils prient d'observer qu'un temps très court a été à leur disposition pour traiter chaque sujet. Du reste ils n'ont point l'ambition de prétendre avoir traité la question à fond, et encore moins celle de faire jaillir une lumière nouvelle sur ce qui est l'objet. Les idées qu'ils vont émettre sont loin d'être neuves et la conclusion qu'ils vont tirer est généralement admise.

Mais nous avons voulu montrer au public, si ami de l'éducation, que ces grandes questions n'étaient point étrangères à nos travaux et à nos études, et que la philosophie de l'histoire en complétait le cours.

Agrez, messieurs, le motif qui nous a portés à cette discussion, et veuillez prêter en l'écoutant, l'indulgente attention à laquelle votre bienveillance nous a habitués.

(Extrait du Journal de Québec.)

L'Annexion serait-elle avantageuse au Cultivateur de Canada ?

Suite et fin.

Toutes les dépenses civiles du gouvernement canadien s'élevèrent, en 1848, à £169,640 2 6. Fussions-nous annexés, cette somme, me serait requise pour payer les dépenses du gouvernement de l'Etat; peut-être même faudrait-il une somme plus considérable, car il est probable qu'au lieu d'un seul Etat nous en formerions deux ou trois. Si l'on nous dit, « Non cette somme ne serait pas requise parce que les salaires et autres dépenses « contingentes » seraient alors abolis. » Nous répondons que l'annexion n'aurait pas pour effet de semblables économies, mais, en supposant ce résultat, il n'est point d'économie pos-

FEUILLETON.

Le Cadran de Malines.

Or, en l'année 1775, il arriva à Malines, le 15 juin, un voyageur curieux; c'était un très-jeune avocat de Paris. Il était en route depuis neuf jours; car alors on ne voyageait pas comme à présent. On dit même qu'avant de quitter la capitale de la France, il avait fait, suivant l'usage, son testament en bonne forme. Un voyage de quatre-vingts lieues était, dans ce temps-là, une expédition périlleuse, une navigation de long cours.

Mais le jeune Parisien, qui n'avait jamais franchi sa banlieue, avait entendu parler du jubilé de Saint-Rombaut de Malines, d'une procession composée de trois mille personnages costumés, d'une famille de géants, d'une bande de chameaux et de dragons, d'une file de chars prodigieux, d'une ville tout entière pavoisée, illuminée, décorée, plantée d'arbustes, semée de fleurs.

Une curiosité insatiable, comme il en prend aux Anglais, l'avait saisi; il en avait perdu le sommeil; il maigrissait; et à la fin, mourir pour mourir, avait-il dit, malgré les dangers d'un si grand et si périlleux voyage, j'irai à Malines ! Et il était arrivé.

Le jubilé commença dans six jours, avec les vèpres de la Saint-Jean-Baptiste, et devait durer jusqu'au 10 juillet. Le jeune voyageur demanda un lit en descendant de son hôtel-

rie, dormit quinze heures pour se refaire, et mit le lendemain le nez à la porte.

Il avait été surpris, dans le cours de son pèlerinage, de trouver la terre si étendue, de rencontrer tant de villes habitées, de voir à Malines une si grande foule. Longtemps il avait cru que le monde entier était à Paris, et que le reste du globe ne portait que des cabanes. Il fut un peu humilié de voir les vieilles cités du Nord si fraîches et si propres, quand la plupart des quartiers de Paris d'aujourd'hui étaient si sales et si laids. Il trouvait pourtant les habitants très-impolis et très-mal élevés de lui parler flamand; les estaminets lui semblaient des tabagies inconcevables; l'égalité des rangs, qui fumait à une même table, le choquait; et si se plaignait, avec raison, de la petitesse des draps de lit, qui, dans le Brabant et la Flandre, étaient bons à faire des nappes pour une table de quatre couverts.

Lorsqu'il fut parvenu au milieu de la Grand-Place, il se sentit émerveillé de sonner aux pieds une mosaïque de pavés représentant un immense cadran; il prit les six bornes, qui sont au milieu, pour des gnomons d'un nouveau genre, et demanda à un conseiller qui passait si ce qu'il voyait à ses pieds n'était pas un cadran solaire?—C'est, monsieur, lui répondit le bourgeois de Malines, la représentation fidèle, et dans l'exacte proportion, des quatre cadrans tout frais dorés que vous voyez aux quatre faces de notre grande tour.—Bah ! répliqua le touriste (lequel n'avait jamais songé à étudier la perspective),

vous ne me ferez pas croire que ces cadrans que je vois là-haut sont aussi gigantesques et aussi énormes que celui-ci qui est à mes pieds.—Pardieu, monsieur, ils ont comme ici cent quarante-quatre pieds de circonférence, par conséquent un diamètre de quarante-huit pieds. Les chiffres qui marquent les heures ont sept pieds de haut.—Mais c'est monstrueux, monsieur, si c'est vrai, et dire qu'à Paris on n'aît, en fait de cadrans, que des roquets de cadrans ! Quelle est donc la hauteur de cette tour extraordinaire ?

Le jeune avocat se retourna pour solliciter une réponse. Mais le conseiller, à qui la petite phrase, si c'est vrai, avait déjà, était déjà à quelques pas. Un homme répondit à sa place :—Trois cent cinquante pieds, Monsieur.

Puis, envisageant poliment l'étranger, le bonhomme ajouta :—Monsieur désire-t-il y monter ?

C'était le concierge de la tour, qui voyait là un petit profit.—Tiens ! une idée, dit l'avocat. Je me suis élevé sur les tours de Notre-Dame, qui ne sont pas tout-à-fait si hautes, et c'était déjà très-beau. La vue doit être superbe ?—Admirable, myn heer, dit le concierge; vous distinguerez parfaitement Bruxelles, Louvain, Anvers, Termonde, Halle, Gand, Vilvorde, Alost, et beaucoup d'autres villes. Excellent affaire ! Je voyagerai en Flandre sans sortir de Malines. Sur ce que je vais étudier de là-haut, j'en contemplierai de belles et de nombreuses. Est-ce qu'on voit l'Escaut ?—Certainement, myn heer, l'Escaut et les Polders, et

les navires qui vont à pléines voiles.—Qu'est-ce que c'est que les Polders ?—Monsieur est étranger; ce sont les vastes inondations des terres basses.—Ah, j'y comprends; on m'a déjà dit cela, que certaines contrées de la Flandre ressemblent à l'Égypte quand le Nil est débordé. Je suis très-curieux de ce spectacle. Peut-être même que je verrai la mer. Assurément, myn heer, vous la verrez un peu à l'horizon.—Fort bien, je verrai la mer. Votre pays est surprenant, Monsieur; j'en ferai part à mes amis, à mon retour. Dire qu'à Paris on n'a pas la mer ! Demain matin, à neuf heures, si vous êtes assez aimable pour me prendre, à mon hôtel, nous monterons là-haut.

La chose fut convenue. Le jeune homme s'en alla donc; visita le reste du jour les églises, se promena le regard en l'air, et jout plusieurs fois de la petite satisfaction d'entendre dire, lorsqu'il passait : Voyez ce monsieur, comme il marche ! comme il est habillé ! il est de Paris.

Toutte la soirée il ne songea qu'à la grande tour; et on conte qu'au sonner du Jemanda à son hôtel si cette tour, qui paraissait si belle, avait été faite dans le pays ?

À quoi l'on ajoute que Phéto, qui était gougnard, répondit qu'on, et qu'on l'avait amenée d'assez loin. Mais c'est là une espérance de bonnes gens de Malines, qui ont aussi quelquefois la faiblesse de se donner des gants.

J'aurais dû, peut-être, esquisser en quelques mots le portrait du jeune avocat voyageur.

C'était un adolescent (comme il en reste encore) qui ne doutait de rien, qui croyait que tout consistait à être de Paris, mais qui se bornait, vis à vis de ceux qui n'en étaient pas, à l'indulgence des plaindre.

Il se leva le lendemain à 8 heures, se peigna, s'habilla en élégant parisien de la vicillesse de Louis XV, ceignit son épée de parade, que la robe ne se permettait qu'en campagne, et regarda à neuf heures précises la visite de son ami le concierge, qui arrivait avec ses clefs. Il fuisait un peu de vent; et peut-être le jeune homme eût-il remis à un autre instant son ascension, si le tentateur qui venait le chercher ne lui eût fait valoir la beauté du temps pour les aspects lointains, et s'il ne lui eût rappelé que, vers 1746, le roi Louis XV était monté lui-même sur le tour de Saint-Rombaut.—Bah ! dit l'avocat, sa Majesté a daigné monter elle-même au faite de cette superbe tour ! C'est un aigillon de première qualité.—Louis XV, reprit le concierge, a, de sa main, écrit son nom sur la plate-forme.—Mais c'est charmant d'autres célébrités, sans doute, se sont placées à côté du monarque.—Beaucoup, comme vous dites, myn heer.—Je vais m'y inscrire.

L'avocat suivit son guide, il monta. Il admira le bel et vaste intérieur de cette tour, qui repose sur une voûte; mais il montait toujours et souffrait depuis longtemps, comme s'il eût fait un plaidoyer de deux heures sans respirer, lorsque l'indulgent cicerone lui proposa une halte.—Bien pensé, dit-il, par une des grandes et hautes fenêtres de l'est, il admira les somptueuses campagnes; il vit de près les